



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 19/11/2020

Matinale d'information sur la réglementation relative aux cosmétiques

Dans le cadre de la structuration de la filière de fabrication de produits cosmétiques à Mayotte, le Pôle concurrence consommation et répression des fraudes de la DIECCTE et la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Mayotte organisent une matinale d'information le **26 novembre 2020** de **8h00 à 12h00** dans la **salle du siège de la CCI**.

Cette matinale aura pour but d'informer les entrepreneurs voulant s'implanter dans le secteur de la fabrication des produits cosmétiques sur la mise en conformité de ces produits fabriqués sur le territoire de Mayotte.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976